

Bel été à tous !



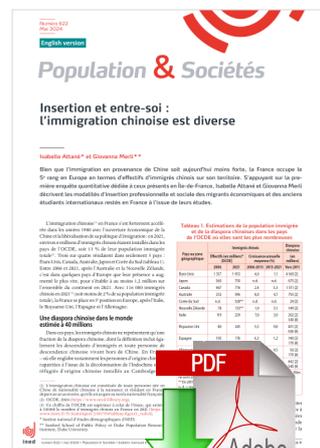
Démographie

Environ 116 000 immigrants chinois en France

Dans son n° 622 de mai 2024, *Population & Sociétés* traite de la population immigrée et de la diaspora chinoises dans les pays de l'OCDE ⁽¹⁾. En 2021, environ 6 millions d'immigrés chinois y sont installés, soit 13 % de leur population immigrée totale. La diaspora prend en compte également les descendants d'immigrés et toute personne de descendance chinoise vivant hors de Chine. Elle est estimée à 40 millions à travers le monde.

Les immigrants chinois sont surtout présents aux États-Unis (près de 2 millions en 2021), loin devant le Japon (750 000) et le Canada (716 000). En France, ils seraient environ 116 000. Les deux-tiers résident en Île-de-France. « *Loin de former un groupe soudé et monolithique, précisent les auteures, les immigrants chinois en Île-de-France ont des profils diversifiés, qui s'accompagnent d'une diversité de leurs liens sociaux et des modalités de leur insertion à la société d'accueil* ».

Ainsi, les migrants « économiques », résume l'Ined, sont plus âgés et moins diplômés que les immigrants entrés en France pour y faire des études supérieures et qui sont restés. Ils ont une moins bonne maîtrise du français et leurs réseaux de sociabilité et leurs réseaux professionnels restent ancrés dans un entre-soi reposant sur leur origine régionale ou nationale. C'est moins le cas des anciens étudiants internationaux.



Société

Un tiers des internautes ressentent l'effet néfaste des écrans

En 2023, selon une enquête de l'Insee, 34 % des internautes de 15 à 74 ans déclarent au moins un effet néfaste lié à l'usage des écrans dans la vie courante, en dehors des temps d'étude ou de travail. Les plus jeunes sont particulièrement concernés : 57 % chez les

(1) – Isabelle Attané et Giovanna Merli, « Insertion et entre-soi : l'immigration chinoise est diverse » (4 pages). *Population & Sociétés* est le bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques (Ined). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation intergouvernementale d'études économiques, dont les pays membres – des pays développés pour la plupart – ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché.

EN 2023, UN TIERS DES INTERNAUTES RESSENTENT AU MOINS UN EFFET NÉFASTE DES ÉCRANS

34%
des internautes



Ce ressenti est nettement
plus fort parmi les plus
jeunes



15-19 ans



65-74 ans

PDF

Adobe

Part des internautes qui déclarent ressentir au moins un effet néfaste lié à l'usage des écrans en dehors des temps d'étude ou de travail en 2023

moins de 20 ans et 49 % chez les 20-34 ans, contre seulement 16 %, par exemple, chez les 65-74 ans.

Parmi les effets néfastes mesurés, la limitation du temps de sommeil est le plus fréquemment cité. En 2023, 25 % des internautes âgés de 15 à 74 ans disent limiter leur temps de sommeil au moins une fois par semaine pour continuer à utiliser leurs écrans. Les moins de 30 ans limitent plus leur temps de sommeil que les autres : 37 % des internautes de 15-19 ans et 43 % de ceux âgés de 20-29 ans. Parmi les effets néfastes, après la limitation des temps de sommeil,

sont mentionnés les loisirs qui sont négligés (10 %) et le ressenti d'une envie obsédante d'aller sur les écrans (9 %).

La limitation du temps de sommeil pour rester sur les écrans augmente avec le niveau de diplôme. Parmi les 20 ans ou plus, 31 % des internautes titulaires d'un bac+3 en font état, contre 17 % des personnes sans diplôme ou titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Une explication possible porte sur la fatigue liée à un travail physiquement plus difficile.

L'usage des écrans est une source potentielle de conflits entre parents et enfants au sein des familles. En 2023, 9 % des personnes vivant dans un ménage comportant au moins un mineur déclarent avoir des conflits avec leurs proches au moins une fois par semaine en raison de leur utilisation des écrans, contre seulement 3 % pour les autres personnes.

C'est sur les plus jeunes que l'usage des écrans a le plus d'effet sur l'équilibre psychique : 11 % des 15-19 ans et 7 % des 20-34 ans déclarent se sentir déprimés après une utilisation des écrans, contre 4 % de l'ensemble de la population.

Par ailleurs, 35 % des internautes déclarent avoir déjà tenté de limiter leur usage des écrans. Cette part atteint même la moitié parmi ceux âgés de moins de 30 ans. Cependant, parmi eux, 7 % déclarent ne pas y parvenir.

Source : Insee Focus n° 329 de juin 2024.

Pour aller plus loin : « La commission d'experts a remis son rapport... Enfants et écrans : maintenant, il faut passer à l'action ! », in *La Lettre du CÉAS* n° 423 de juin 2024.

La pensée hebdomadaire

« Les [migrants] sans-papiers n'ont pas l'autorisation de travailler alors qu'il leur faut pour vivre bien davantage que ce qui leur est octroyé lorsqu'ils sont demandeurs d'asile. Ils sont voués à devenir des travailleurs clandestins et une partie de notre activité économique "s'arrange" avec le droit social et s'accommode du travail au noir. Ce qui signifie le non-versement de cotisations sociales dues tant par l'employeur que par l'employé, et donc un préjudice pour les comptes de notre Sécurité sociale et de nos caisses de retraite. (...) Un travailleur sans-papiers qui veut être régularisé doit produire, entre autres documents, non seulement une promesse de contrat de travail, mais "des preuves d'exercice antérieur d'activité salariée". Il doit donc faire la démonstration qu'il n'a pas respecté la loi. Étrange critère lorsqu'il s'agit de choisir des personnes dont on veut s'assurer qu'elles vont se conformer au droit de notre République. »

Jean-François Bouthors, journaliste et éditeur,
« Travail et immigration : le paradoxe » (point de vue),
Ouest-France du 17 novembre 2023.

LAVAL

FORUM

DES ASSOCIATIONS
ET DU BÉNÉVOLAT

Samedi 7 septembre 2024

de 9 h à 18 h

Salle polyvalente, à Laval...

... le CÉAS y sera



Guid'Asso
Accompagnement généraliste

Le lundi 1^{er} juillet, à Laval Ma santé à l'approche de l'été...

Le lundi 1^{er} juillet, de 19 h à 21 h, à l'Espace Mayenne, à Laval, le Conseil départemental organise la troisième édition de ses Rendez-vous de la Santé. Thème retenu : « Ma santé à l'approche de l'été. Insectes, baignade, soleil, alimentation : principaux risques et réflexes à adopter ». La rencontre sera axée autour de la santé environnementale avec l'intervention de Gilles Salvat, directeur général délégué pour la recherche et la référence à l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). Comme pour chaque édition, une table ronde sera organisée pour présenter des actions et initiatives mayennaises en lien avec la thématique.

Cet événement, gratuit, est à destination du grand public et des professionnels.



[Inscriptions](#)

Le lundi 8 juillet, à Louverné Vivre avec l'eau dans les communes...



Le lundi 8 juillet, de 14 h à 16 h 30, à la mairie de Louverné (rue Abbé-Angot), le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers un développement durable (association Synergies), en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne et le Sage Mayenne ⁽¹⁾, organise un atelier sur l'eau : « Aménagement, sécheresse et changement climatique, comment vivre avec l'eau dans les communes ? »

« L'eau est un enjeu transversal : il touche à la santé, à l'hygiène, à l'alimentation, à l'éducation, à l'économie, au tourisme, à l'environnement et au climat. Ainsi, la préservation de cette ressource est un enjeu d'autant plus primordial. Les

collectivités locales et notamment les communes ont un rôle à jouer à leur niveau. Des économies d'eau peuvent être réalisées dans les espaces verts en modifiant les pratiques d'entretien, en adaptant le choix des essences et en choisissant des végétaux économes en eau. Dans les bâtiments publics, un diagnostic peut être réalisé sur les différents équipements pour identifier où des améliorations peuvent être effectuées. »

Au travers des interventions et des témoignages d'élus locaux, cet atelier a pour objectif de répondre aux questions suivantes : Quels sont les enjeux liés à l'eau en Mayenne ? Quelles sont les actions pour gérer l'eau dans sa commune ? Comment gérer les espaces verts de manière économe ? Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Programme :

- ✓ Introduction par Louis Michel, vice-président à l'environnement du Conseil départemental.
- ✓ Mikaël Cruchon, chargé de mission Gestion quantitative de l'eau au Sage Mayenne : les enjeux pour les territoires de la préservation de la ressource en eau, en lien avec le dérèglement climatique.
- ✓ Cyril Demeusy, de la Direction départementale des territoires : les arrêtés cadre sécheresse.
- ✓ Retours d'expérience en matière de préservation de la ressource en eau dans des communes (Louverné et Saint-Léonard-des-Bois).
- ✓ Visite d'aménagements à Louverné.

[Inscriptions](#)

(1) – Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne.